

L'archéologie préventive en milieu rural dans la région

Delphine Mathonnat et Didier Cahu, archéologues Inrap, région Bretagne
avec Patricia Legrand et Jean-Jacques Blain, Acigné Autrefois
Novembre 2022

Les travaux d'aménagement sur notre territoire, nombreux compte tenu de sa dynamique économique et démographique avec la création de lotissements, de zones d'activités, d'autoroutes, de voies pour les TGV, etc, bouleversent le sol sur des étendues significatives. Ils peuvent détruire des sites archéologiques ou, du moins, faire perdre irrémédiablement des informations sur le passé de la zone.

Depuis 2001, la loi sur l'archéologie préventive organise l'intervention des archéologues en préalable aux chantiers d'aménagement pour effectuer un diagnostic du terrain et, si nécessaire, une fouille.

Pour ne prendre que des exemples proches, c'est ce qui a eu lieu sur des terrains devant être lotis à Acigné, Brécé, Thorigné-Fouillard, Châteaugiron..., sur l'emprise de la rocade rennaise à Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, sur celle du nouveau trajet de la ligne TGV à l'approche de Rennes à Noyal-sur-Vilaine, etc.

L'Inrap

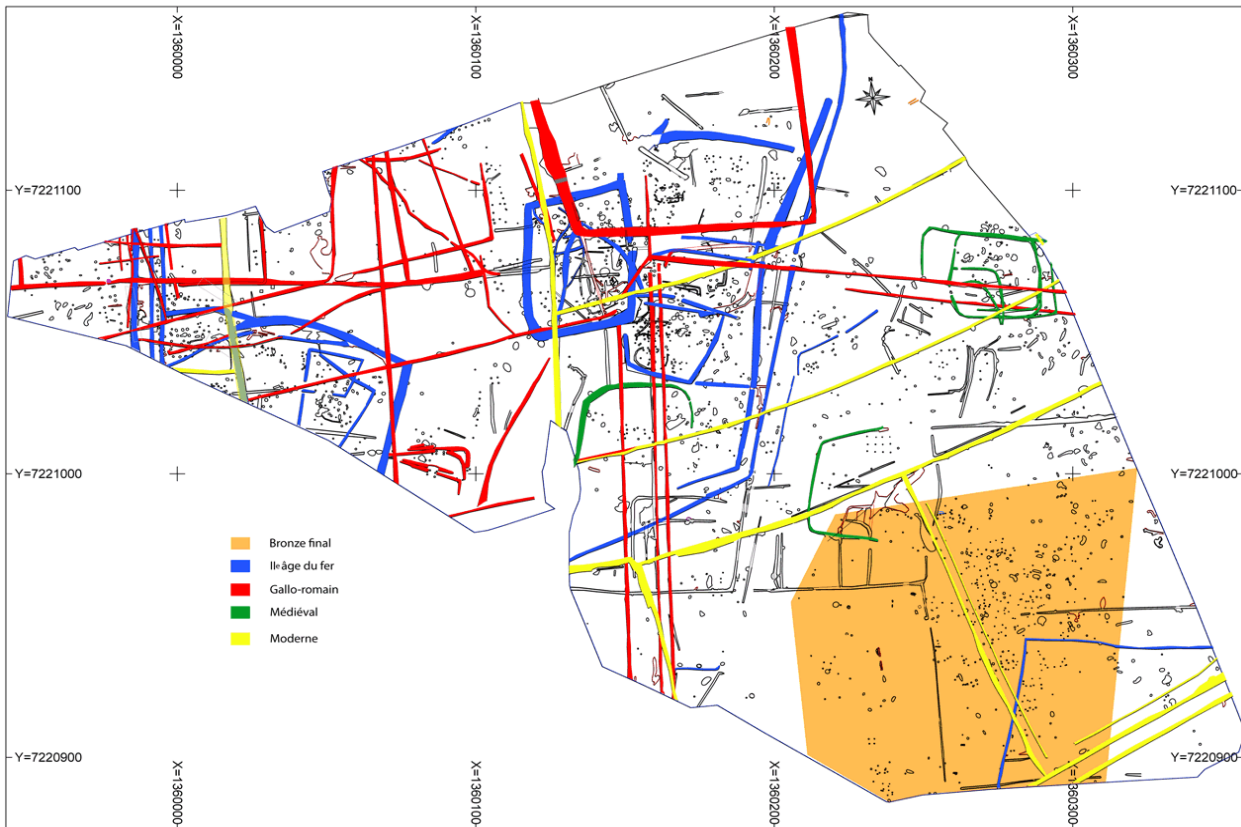
L'Institut national de recherches archéologiques préventives a été créé en 2002 pour assurer la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par ces travaux. De nombreux sites de la région, encore totalement inexplorés, ont pu ainsi être appréhendés, faisant progresser formidablement la connaissance des territoires ruraux depuis 20 ans.

Les connaissances sur l'habitat rural au Moyen Âge, jusqu'alors assez méconnu, ont largement bénéficié de ces opérations dans la région. Les décapages de la terre arable sur les sites explorés par l'Inrap ont permis de mettre en évidence l'implantation des constructions sur poteaux en bois de cette longue période où la pierre n'était guère utilisée dans les constructions, hors celles des élites.



Trous de poteau d'habitats carolingiens apparaissant après décapage du sol à la Primaudière en Noyal-sur-Vilaine en 2012 (photo Gille Leroux et Hervé Paitier).

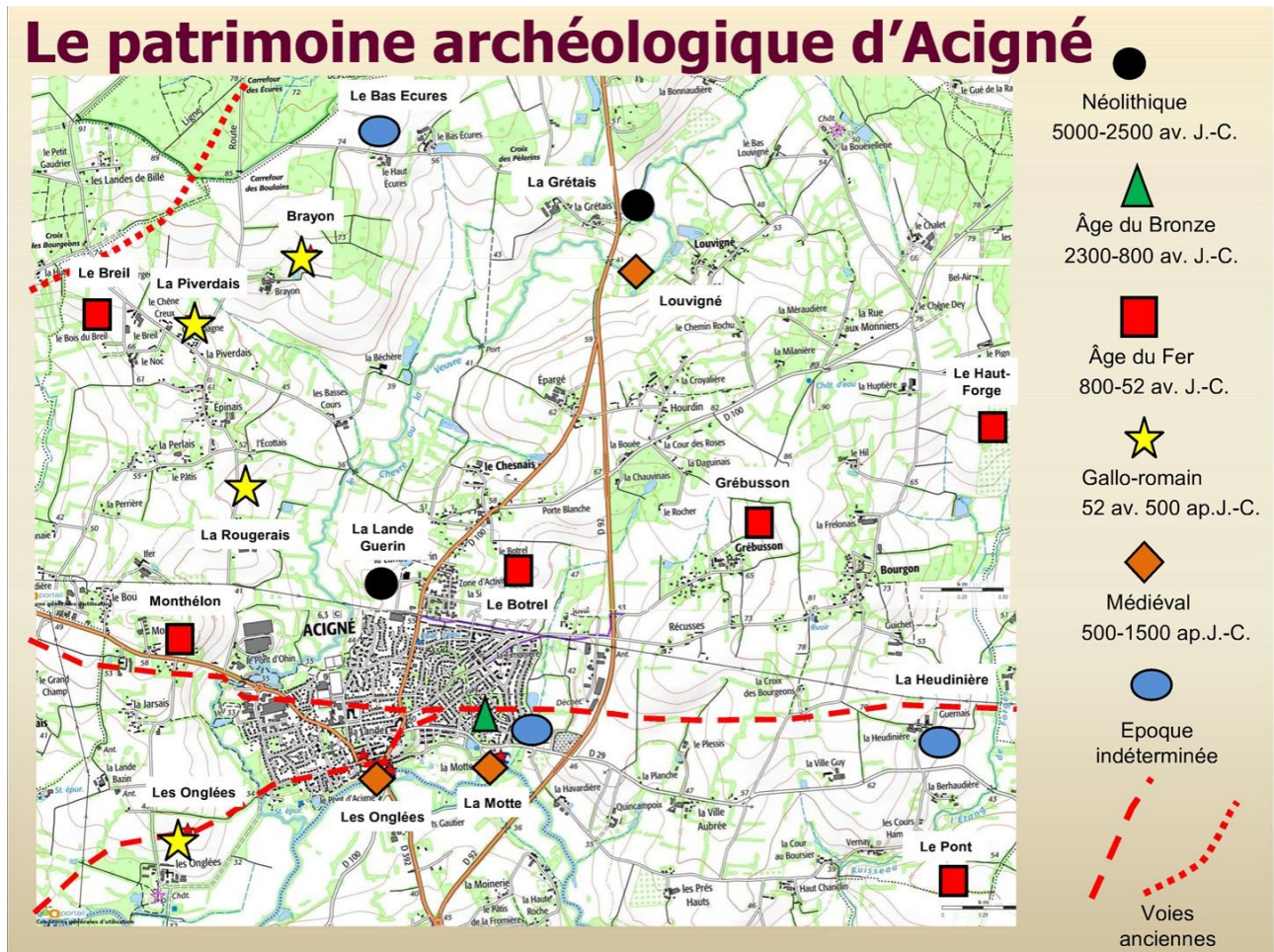
L'Inrap compte 2000 experts en archéologie préventive, répartis sur 8 directions inter-régionales. Pour la Bretagne, nous dépendons de l'inter-région Grand-Ouest (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire), dont le siège administratif est à Cesson-Sévigné. L'échelon inférieur est la région où est rattaché chaque archéologue de l'Inrap, situé dans les mêmes locaux que le pôle administratif de l'inter-région Grand-Ouest. Notre ressort géographique de travail est donc la Bretagne et nous sommes amenés à travailler dans ces 4 départements bretons (Finistère, Côtes d'Armor, Morbihan et Ile-et-Vilaine). En Bretagne, l'activité est stable et importante depuis de nombreuses années et nous sommes une centaine (CDI et CDD) à y œuvrer tout au long de l'année.



***Plan général des structures découvertes sur le site de la Salmondière, Cesson-Sévigné (Ile-et-Vilaine) en 2012 sur le trajet de la ligne LGV (Inrap, J.C. Durand).** Notre territoire a été densément occupé au fil des siècles. L'expérience de l'Inrap et les techniques déployées aujourd'hui permettent de faire parler les « archives du sol » et de retrouver l'empreinte laissée par les différentes civilisations qui s'y sont succédées.*

Les étapes opérationnelles

- 1) Les maires sont tenus de transmettre à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) les dossiers relatifs à tout projet d'aménagement sur leur commune.
- 2) En fonction de l'analyse effectuée par le Service Régional de l'Archéologie (SRA, service rattaché à la Drac), le préfet de région préconise ou pas une opération d'archéologie préventive avant que les travaux d'aménagement ne débutent. Cela dépend du potentiel archéologique estimé pour la zone (dimension du site, indices de présence de vestiges compte-tenu de l'environnement archéologique connu, etc). Une carte archéologique est à ce titre systématiquement mise à jour en fonction des découvertes, carte d'ailleurs accessible en ligne ([cliquez sur le lien pour accéder à la carte archéologique de la Bretagne](#)). Cette carte en ligne avec la multitude de points documentés n'est pas d'un maniement très facile. La carte ci-dessous du patrimoine archéologique d'Acigné, tel qu'il est inventorié dans les fichiers du SRA, est d'accès plus immédiat.



La carte archéologique sur la commune d'Acigné (André Corre, CERAPAR, 2019).

Lors de découverte d'un objet ou d'un vestige archéologique de manière fortuite, il est important que cette observation soit identifiée pour compléter cette carte. Dans un tel cas, contactez une structure ou une personne habilitée à effectuer une déclaration auprès du Service Régional de l'Archéologie, comme le CERAPAR (Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes : cerapar@free.fr). Cette déclaration a pour but de préserver cette information pour les générations futures en la localisant géographiquement. Sans cette démarche, tôt ou tard, elle est irrémédiablement perdue pour la connaissance de l'histoire de notre territoire.

3) En contexte rural, si un diagnostic archéologique est prescrit, un décapage est effectué à la pelle mécanique sur environ 10 % de la surface à aménager. Il permettra de détecter et de caractériser d'éventuels vestiges présents sur le site. Ce diagnostic se conclut par un dossier (Rapport final d'opération de diagnostic archéologique) qui, même si l'étude ne va pas au-delà, permettra de garder en mémoire les caractéristiques archéologiques du terrain exploré. Moins de 8% des aménagements font l'objet d'un diagnostic. Les diagnostics archéologiques ne peuvent être réalisés que par l'Inrap (Institut public) ou des services archéologiques de collectivités territoriales.

Le diagnostic conduit sur l'ancien terrain de football en stabilisé d'Acigné en février 2022. Situé sur un possible trajet de voie romaine, avant l'aménagement d'une nouvelle salle de sport, ce diagnostic rapide n'a pas permis d'identifier un tel tracé sur l'emprise limitée du terrain, ce qui est déjà une information en soi.



4) Si le diagnostic met en évidence des vestiges d'intérêt élevé, qui répondent aux problématiques mises en avant dans le cadre de *la programmation nationale de la recherche archéologique*, une fouille archéologique est prescrite. Là où les zones intéressantes de l'emprise du projet font alors l'objet d'une étude très approfondie avec une mise au jour progressive de tous les vestiges pouvant être présents et une étude scientifique approfondie. Les fouilles archéologiques sont soumises à concurrence. Elles peuvent donc être réalisées par l'Inrap (Institut public), par des services archéologiques de collectivités territoriales ou par des entreprises privées d'archéologie préventive, suite à un appel d'offre répondant à un cahier des charges émis par le Service Régional de l'Archéologie.



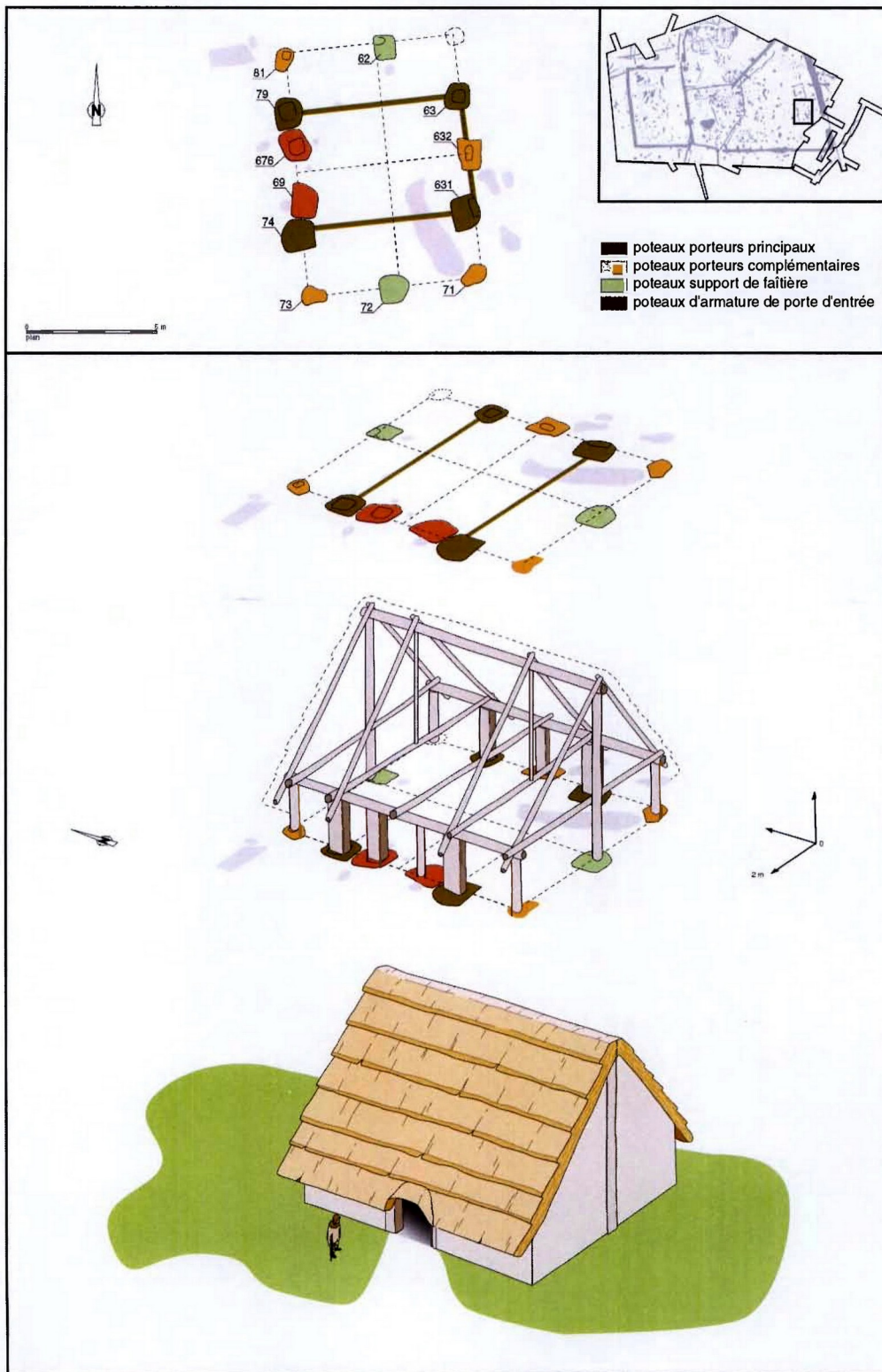
Les vestiges de la villa gallo-romaine mise à jour par l'Inrap sur la ZAC des Pierrins à Cesson-Sévigné, en 2018 (photo J.J. Blain). L'agglomération de Condate (Rennes aujourd'hui) était entourée d'une couronne de villa, à la fois lieux de résidence de riches gallo-romains et centres de production agricole alimentant la ville.

Il faut retenir qu'une fouille n'a pas pour objet premier de récupérer des objets. Il s'agit de rechercher des informations permettant d'approfondir la compréhension des occupations humaines passées. Dans ce cadre, c'est l'observation des objets et les vestiges en place, avec les relations entre eux, qui permettent de progresser dans la compréhension des occupations humaines passées du territoire.

La fouille conduite par l'Inrap à la Chapelle-des-Fougeretz, avec un décapage complet du terrain compte-tenu du potentiel du site, a mis en évidence un double temple en usage du 1er siècle avant J.-C. au V^e siècle après J.C. ainsi que des thermes, des habitats et une nécropole (photo J.J. Blain, 2022).



5) La valorisation finale des données du terrain est fondamentale. Elle consiste en une étude poussée des découvertes et du contexte avec l'aide des spécialistes (topographe, céramologues, etc). Un rapport (Rapport final d'opération de fouille archéologique) sera rédigé par les archéologues et viendra enrichir les connaissances en étant diffusé vers les chercheurs et le grand public.



Proposition de restitution d'un bâtiment de la Tène (âge du Fer) sur la base des trous de poteau retrouvés lors de la fouille Inrap à Bellevue, au sud de Thorigné-Fouillard, en 2003 (dir. Elven Le Goff). La valorisation des résultats de la fouille archéologique locale, combinée avec d'autres connaissances acquises par ailleurs, peut déboucher sur des représentations graphiques évocatrices pour le public.

6) Le chantier sur le terrain terminé, le préfet délivre une attestation de libération du terrain et le projet d'aménagement est mené à son terme.

Pour en savoir plus

Cet article se contente de donner un aperçu rapide de l'archéologie préventive en milieu rural en l'illustrant d'exemples à proximité.

L'Inrap et le SRA (Service Régional de l'Archéologie) partagent largement les connaissances acquises avec le public :

Le site internet de l'Inrap « Nous fouillons, c'est votre histoire »

Présenté de façon très agréable et destiné au public, vous y trouverez toute l'actualité de l'archéologie préventive en France et de multiples synthèses.

<https://www.inrap.fr/>

La bibliothèque numérique du SRA Bretagne

Elle présente en ligne tous les rapports d'opérations en Bretagne, une fois ceux-ci validés.

Chose remarquable, ce sont les rapports originaux et détaillés qui sont ainsi mis à disposition de tous, professionnels ou non de l'archéologie. La région Bretagne a d'ailleurs été avant-gardiste. Si, pour le public non averti, cela peut apparaître complexe, c'est aussi une manière de percevoir la technicité acquise dans le domaine de l'archéologie qui permet aujourd'hui de « faire parler » des vestiges en apparence bien frustes et de faire progresser à pas de géant notre connaissance de l'histoire ancienne des territoires ruraux.

<http://bibliotheque-numerique-sra-bretagne.huma-num.fr/s/sra-bretagne/page/accueil>

Une illustration concrète avec une vidéo de 2 mn

Le petit reportage vidéo tourné à Acigné en novembre 2020 lors du sondage archéologique mené par l'Inrap vous permet également de suivre le déroulement d'une opération sur le terrain.

[Cliquez sur ce lien pour visualiser la vidéo : https://youtu.be/N8zACWTVY7E](https://youtu.be/N8zACWTVY7E)

Sources:

Conférence de Delphine Mathonnat et Didier Cahu à Acigné du 5 mars 2022

Plaquettes de présentation de l'Inrap

Bibliothèque numérique du SRA Bretagne